



# Pour une nouvelle prison de 80 places, les députés votent à l'unisson

**DÉTENTION** • Un crédit de 17,5 millions est débloqué pour agrandir La Colonie, à Orbe. Dès 2014, les 80 nouvelles places devraient désengorger les prisons vaudoises.

JÉRÔME CACHIN

Coup d'accélérateur dans le programme pénitentiaire vaudois. La prison La Colonie, à Orbe, sera agrandie pour un montant de 23,4 millions. Les députés ont adopté hier un crédit de 17,5 mio à l'unisson et à toute vitesse. Une subvention fédérale de 5,9 mio s'y ajoutera. Par 104 oui, sans opposition ni abstention, le Grand Conseil a voté ce crédit qui permettra de créer 80 places de détention, promises pour mars 2014. Une quarantaine de postes (équivalents plein temps) de gardiens devront être inscrits au budget.

Le nouveau bâtiment de détention, de quatre niveaux, abritera 68 cellules individuelles de 12 m<sup>2</sup> et 6 cellules doubles de 19 m<sup>2</sup>, trois locaux communs, cinq salles pour les audiences et la formation et une salle de sport. Un autre nouveau bâtiment comprendra une dizaine d'ateliers, sur trois niveaux. De plus une enceinte de 540 m sera construite, sous la forme d'une clôture grillagée de 5 m de haut coiffée de barbelés. Une transformation des bâtiments existants est également programmée, pour adapter les locaux aux 80 détenus supplémentaires.

## A la va-vite

«Encore une fois une commission doit travailler en schuss pour rattraper le slalom laborieux du dossier au niveau de l'exécutif», s'est plaint le président du Grand Conseil en plénum. Le coup de gueule de Jean-Robert Yersin s'explique par le fait que la commission ne s'est réunie qu'une fois pour examiner le projet présenté par le Conseil d'Etat... il y a tout juste trois semaines sous la houlette de la ministre verte Béatrice Métraux.

Le projet d'agrandissement de La Colonie n'est pourtant pas nouveau. Initié il y a deux ans, il a été redimensionné à la baisse, sans quoi la subvention fédérale



Les prisons vaudoises (ici celle de Bochuz) recevront une bouffée d'air avec l'agrandissement de La Colonie. KEYSTONE

n'aurait pas été octroyée. Le chantier commencera en juillet.

Le coup d'accélérateur permet ainsi de rattraper le temps perdu alors que la surpopulation carcérale revient sur toute les lèvres, surtout quand les locaux de la police se transforment en prisons (voir ci-dessous). Lors du débat, la socialiste Catherine Aellen a souligné que 50 personnes, à fin avril, étaient en attente d'une place pour purger leur peine. «Une place de travail et des activités de resocialisation doivent être offertes aux personnes condamnées.» Les prisons de Bois-Mermet et de La Croisée servent ainsi de prisons d'attente à des personnes condamnées pendant 6 à 8 mois. I

## PLACES CRÉÉES EN URGENCE

**Surpopulation** carcérale oblige, pas moins de 48 personnes ont été placées en détention plus de 48 heures dans des locaux de police en avril et en mai, comme l'a révélé «La Liberté». Au-delà de cette limite légale, elles auraient dû être placées dans les établissements de détention provisoire de Bois-Mermet ou de La Croisée. Seulement voilà: ces deux prisons n'avaient plus de places.

En réponse à une interpellation de Jean-Michel Dolivo (À Gauche Toute!), le gouvernement a donné des précisions sur ce pic carcéral «exceptionnel», dénoncé par les Juristes progressistes vaudois car il empêcherait le respect des droits des détenus. Entre le 14 avril et le 30 mai, 29 détenus ont été gardés plus de 48 heures dans la zone carcérale de la Police cantonale, à La

Blécherette. La durée maximale a été de 7 jours. Durant la deuxième quinzaine de mai, c'est l'Hôtel de police de Lausanne qui servait de prison provisoire à 19 personnes, avec pour record un séjour de 8 jours. Des agents de sécurité privés ont même été engagés par la Police municipale de la capitale pour encadrer les prisonniers. Pour faire face à de nouveaux afflux, le gouvernement explique qu'il a autorisé le Service pénitentiaire à créer 23 nouvelles places de détention cette année, par la «transformation de locaux existants». C'est même «immédiatement» que 16 places ont été créées pour arriver à la «pleine régularisation» de la situation au 30 mai, autrement dit pour vider les locaux de la police de prisonniers qui n'auraient pas dû y rester si longtemps. JC